



Hommage à Georges CHARBONNEAUX (1865-1933) fondateur du FOYER REMOIS

10 septembre 2014, dépose d'un ange...

## 2021... année de transition ?



Il y a plus de 6 ans, les anges créés par René LALIQUE quittaient les baies de l'église Saint-Nicaise pour s'engager dans un long processus devant conduire à leur restauration et à leur ré-installation, dans un environnement sécurisé et assurant leur protection pour les années à venir. Nous avons eu, à de nombreuses reprises, l'occasion de vous faire le point d'avancement sur ce vaste projet jusqu'au diagnostic définissant le protocole de restauration et de remise en place, fin 2018. Depuis, le démarrage du projet pour lequel était souhaitée l'intervention de la Fondation du Patrimoine était en attente, faute de trouver le mode opératoire permettant la bonne articulation entre Le Foyer Rémois, propriétaire de l'église, l'Association Diocésaine, affectataire et utilisatrice du lieu et notre association dont le rôle est d'assurer le rayonnement culturel de l'édifice et de ses trésors artistiques.

Une réunion, tenue le 25 octobre, a permis de trouver une solution favorable au démarrage du projet. Sur proposition de la Fondation du Patrimoine, l'Association Diocésaine acceptait l'établissement d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage vers l'association des Amis de Saint-Nicaise avec comme objet, la restauration et la remise en place des verrières de René LALIQUE. C'est une bonne nouvelle qui permet d'envisager un lancement prochain de cette vaste opération. D'ores et déjà, la Fondation du Patrimoine a ouvert un compte qui autorise le versement de dons à cette fin.

Une réunion, tenue le 25 octobre, a permis de trouver une solution favorable au démarrage du projet. Sur proposition de la Fondation du Patrimoine, l'Association Diocésaine acceptait l'établissement d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage vers l'association des Amis de Saint-Nicaise avec comme objet, la restauration et la remise en place des verrières de René LALIQUE. C'est une bonne nouvelle qui permet d'envisager un lancement prochain de cette vaste opération. D'ores et déjà, la Fondation du Patrimoine a ouvert un compte qui autorise le versement de dons à cette fin.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-nicaise-a-reims>

Pour autant, l'essentiel du travail reste à faire, en particulier le lancement de l'appel d'offres devant permettre le choix d'un binôme maître-verrier / architecte du patrimoine qui aurait la charge de la restauration des verrières. Cela permettra surtout de connaître avec précision le montant de l'engagement budgétaire et des sommes à recueillir. De nouvelles compétences seront nécessaires, au sein de notre conseil d'administration pour le lancement de cet appel d'offres et le suivi opérationnel qui en découlera, tant sur les plans juridiques et administratifs que patrimoniaux. Si, lectrices ou lecteurs de cette lettre et membres de notre association, vous pensez pouvoir nous rejoindre au conseil d'administration pour apporter savoir-faire et disponibilités dans ces domaines, vous êtes les bienvenus !

Vous le voyez, cette année 2021, pleine d'incertitudes sur le plan sanitaire, doit être envisagée avec optimisme et comme devant marquer le démarrage d'un grand projet qui engagera notre association pour, au minimum, les 5 années à venir...

**Pour 2021, soyons toutes et tous porteurs de valeurs d'espoir qui puissent nous permettre de nous retrouver, d'échanger, de partager !**

NB. Bien sûr, nous envisageons l'ouverture de l'espace AUBURTIN avec une nouvelle exposition en 2021 et ce du 17 avril au 16 octobre mais la prudence s'impose avant de vous en dire plus...

*Dominique POTIER*

*Président des Amis de Saint-Nicaise du Chemin-Vert*